

CONDITIONS GENERALES DE LA PROMOTION SUD-OUEST

Cette promotion se déroulera du mardi cinq septembre deux mille dix-sept (05.09.2017) au dimanche trente-et-un décembre deux mille dix-sept (31.12.2017) et est soumise à disponibilité en cours dans la région Sud-Ouest de la France (départements 09, 11, 16, 17, 24, 31, 33, 40, 47, 64, 66, 82).

Cette promotion s'applique à deux matériels :

- Le A1.5XNT de la marque Hyster soumis à la signature d'un contrat CONSERTO pour un loyer mensuel de 319 euros hors taxe sur une durée de 60 mois (19 140 euros hors taxe) comprenant la maintenance préventive et curative du matériel en question. La TVA est de 20% du prix HT.
- Le A1.5XNT de la marque Hyster soumis à la signature d'un contrat CONSERTO pour un loyer mensuel de 349 euros hors taxe sur une durée de 60 mois (20 940 euros hors taxe) comprenant la maintenance préventive et curative du matériel en question. La TVA est de 20% du prix HT.

La promotion a la même durée pour les deux matériels indiqués ci-dessus.

Conditions de location du contrat CONSERTO dans la partie « Conditions Générales » de notre site internet : <https://www.manuloc.fr/spip.php?article165>

Détails de l'agence :

Manuloc Sud-Ouest
2, rue Surcouf
33300 BORDEAUX
05 56 69 18 78

Lucas DUBAR, responsable commercial
l-dubar@manuloc.fr

Détails du siège social :

Manuloc siège
57, avenue des 2 Fontaines
57050 METZ



MANULOC
Le choix qui fait la différence.